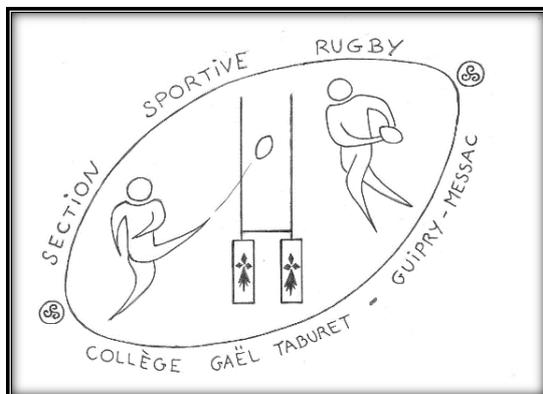


SECTION SPORTIVE RUGBY

DOSSIER DE CANDIDATURE
SÉLECTIONS D'ENTRÉE 2024-2025



COLLÈGE GAËL TABURET GUIPRY-MESSAC

Date limite du dépôt de dossier : 6 mai 2024

Réservées aux élèves, filles et garçons, né(e)s en 2010 et 2011, futurs élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.



Collège « Gaël Taburet » - GUIPRY-MESSAC
Promotion 2023-2024

OBJECTIFS DE LA SECTION RUGBY AU COLLÈGE GAËL TABURET

Le projet de section sportive rugby a pour ambition et vocation d'utiliser la pratique sportive comme un levier pour valoriser les élèves et leur réussite scolaire en leur proposant un parcours d'excellence au sein du collège, source d'intégration et d'accomplissement. Grâce à cette section sportive, l'élève est placé au sein d'un projet personnel de réussite au service de la formation de sa personne dans toutes ses composantes ; une activité sportive socialement riche et à haute valeur éducative. La section sportive scolaire rugby mixte concourt à la formation du citoyen par la transmission de valeurs vécues et éprouvées en acte telles que la persévérance, l'entraide, le courage, le respect des différences.

L'inscription à l'Association Sportive est obligatoire pour participer aux compétitions organisées par l'UNSS.

HÉBERGEMENT CONSEILLÉ POUR LES ÉLÈVES RÉSIDANT EN DEHORS DU TERRITOIRE DES VALLONS DE VILAINE

L'internat prévoit l'accueil du **lundi matin entre 8h et 8h20** jusqu'au **vendredi 17h**. Il est fermé pendant les vacances scolaires. Les élèves sont répartis sur deux étages de 30 lits chacun et dans des chambres de 2 avec salle d'eau et toilettes attenantes. Pour l'année scolaire 2023-2024, le coût annuel de l'internat est d'environ 1710€ (selon les tarifs votés).

SCOLARITÉ

Au collège Gaël Taburet, les élèves de la section sportive rugby sont soumis au règlement intérieur de l'établissement, ils suivent tous les cours y compris ceux d'EPS.

Les élèves dont les résultats sportifs et/ou scolaires, l'attitude ou le comportement ne seraient plus conformes aux conditions initiales pourraient ne pas être reconduits dans la section en classe de 3^{ème}. La charge de travail est identique pour tous les élèves, si les résultats obtenus sont insuffisants, l'équipe pédagogique se réserve le droit de suspendre l'activité de la section sportive. Les jeunes s'entraînent au sein de la section et de l'AS rugby trois fois par semaine :

- 2h d'entraînement collectif terrain (obligatoire sur le temps scolaire)
- 1h en dojo sur les attitudes au contact
- 1h en gymnase sur la technique individuelle et la lecture de jeu dans le cadre de l'AS

RUGBY

Ils participent aux compétitions UNSS de Rugby ainsi qu'à des entraînements collectifs et matchs amicaux organisés régulièrement avec le club de Bruz (Fédérale 3). Les entraînements de la section sportive sont mixtes mais les compétitions scolaires UNSS sont démixées. Aussi, contrairement à la pratique fédérale, les filles participent à un championnat UNSS de rugby exclusivement féminin.

La fiche de candidature est à retourner **complète** pour participer aux sélections terrain qui constituent la première étape pour accéder à la section. Elle est à envoyer à l'adresse suivante :

**Collège Gaël Taburet
La Roche des Bouillons
35480 GUIPRY-MESSAC**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès de M. Christmann, professeur d'EPS, référent section sportive rugby :

TEL : 02 21 68 11 11

MAIL : thomas.christmann@ac-rennes.fr

Et également auprès de Mme LEGROS, Principale :

MAIL : ce.0352957z@ac-renens.fr

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être né en **2011** pour l'élève postulant à une entrée en section sportive rugby en classe de 4^{ème}
Être né en **2010** pour l'élève postulant à une entrée en section sportive rugby en classe de 3^{ème}

L'admission à la Section Sportive rugby est validée par une commission (composée d'enseignants, de personnels de l'établissement et de personnels des clubs partenaires) examinant :

- **Le profil sportif :**

- Les résultats aux tests de sélection (aptitudes physiques et techniques)
- La pratique en club (niveau, poste)
- Les autres expériences sportives

- **Le profil scolaire :**

- Les résultats scolaires
- Le comportement général de l'élève

À NOTER :

La pratique du rugby en club est un atout pour le dossier mais n'est pas une condition obligatoire pour pouvoir candidater. Les aptitudes physiques et techniques ainsi que les motivations à l'inscription dans ce parcours sont également des critères de sélection importants.

Les candidats doivent compléter puis faire parvenir au collège **pour le 6 mai 2024 au plus tard** :

- La fiche de candidature jointe imprimée et renseignée
- Les bulletins du 1er et 2ème trimestre de l'année scolaire en cours.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby, y compris en compétition
- Une enveloppe (22X11cm) timbrée portant l'adresse des responsables légaux (au tarif en vigueur)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ

ADMISSION

Dates des épreuves physiques au collège GAEL TABURET : **courant mai, date précisée ultérieurement**